



ARRIMER LA RÉSISTANCE À L'ACTION :

STRATÉGIES DES DÉFENSEUSES DES
DROITS HUMAINS QUI RÉSISTENT AUX
INDUSTRIES EXTRACTIVES

awid women's
rights



Women Human Rights Defenders
International Coalition
Defending Women Defending Rights

L'Association pour les droits des femmes dans le développement (AWID) est une organisation associative féministe internationale qui consacre ses efforts à la réalisation de la justice de genre, au développement durable et aux droits humains des femmes. L'AWID a pour mission de renforcer les voix, l'impact et l'influence des activistes, des organisations et des mouvements voués aux droits des femmes à l'échelle internationale afin que progressent réellement les droits des femmes.

www.awid.org

La Coalition internationale des défenseuses des droits humains (WHRDIC, en anglais) est un réseau de ressources et de plaidoyer travaillant à la protection et au soutien des défenseuses des droits humains à travers le monde. Il s'agit d'une initiative d'envergure mondiale issue de la campagne internationale sur les défenseuses des droits humains lancée en 2005. La Coalition attire l'attention sur l'importance de reconnaître les défenseuses des droits humains.

www.defendingwomen-defendingrights.org

Auteure :

Inmaculada Barcia

Révision :

Tracy Doig, Inna Michaeli

Contributions supplémentaires :

Daniela Fonkatz, Hakima Abbas,
Alejandra Sarda-Chandiramani, Verónica Vidal
Natalie Jeffers

Traduction: Claire Mazuhelli

Production :

Daniela Marin-Platero, Camila Galdino

Conception graphique et mise en page :

Richard Jackson, Chris Lewort, Natalie Jeffers -
MATTERS OF THE EARTH

L'AWID tient à reconnaître le généreux soutien du Consortium Count Me In !, financé par le ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas, la Ford Foundation, la Foundation for a Just Society, Hivos, la Oak Foundation, l'Agence suédoise de coopération au développement international (Asdi) et un contributeur anonyme.

2017 L'AWID et la Coalition internationale des défenseuses des droits humains

Cette publication peut être redistribuée à des fins non commerciales, dans quelque média que ce soit, en totalité et sans modification, avec mention de l'AWID, de la WHRDIC et des auteures.



C'est avec gratitude que l'AWID reconnaît les contributions précieuses de chaque défenseur-e des droits humains qui a participé à ce projet. Ce guide a été rendu possible grâce à votre volonté à partager vos expériences. Votre courage, créativité et résilience est une source d'inspiration pour nous toutes et tous. Merci!

Aleta Baun, OAT

Alwiya Ahmed, Save Lamu CBO

Angeline Leguuto Nteye Chairlady, Samburu Women Trust

Aura Lolita Chávez Ixcaquic, Consejo de Pueblos K'iche's (CPK)

Axela Romero, Iniciativa Mesoamericana de Mujeres Defensoras de Derechos Humanos

Bai Cristina Lantao, Confederation of Lumad Women in Mindanao

Bai Jocelyn Agdahan

Bai Josephine Pagalan

Berta Cáceres, Consejo Cívico de Organizaciones Populares e Indígenas de Honduras

Bettina Cruz Velázquez, Asamblea de Pueblos Indígenas del Istmo en Defensa de la Tierra y Territorio

Betty del Carmen Vasquez Rivera, Movimiento Ambientalista Santabarbarensense (MAS)

Bonita Meyersfeld, CALS, University of Witwatersrand

Caroline Kiarie- Kimondo, Urgent Action Fund-Africa

Charo Mina Rojas, Proceso de Comunidades Negras-Kuagro Ri Chamgaina Ri PCN

Cristina Palabay, Karapatan

Danica Zita M. Castillo, PAN Asia Pacific

Emem J Okon, Kebetkache Women Development & Resource Centre

Esther Sánchez, Cordinadora de Mujeres Regionales

Flaviana Charles, Business and Human Rights Tanzania

Flore Liliane Sindogo, Global Greengrand Fund (GGF)

Isabel Solís, Defensora de Derechos de los Pueblos Indígenas y el Territorio

Kakay Tolentino, BAI Indigenous Women's Network

Lina Solano, Unión Latinoamericana de Mujeres (ULAM)

Lisa Chamberlain, CALS, University of Witwatersrand

Maggie Mapondera

Marcela Rodríguez Guzmán, Colectivo de Abogados José Alvear Restrepo

María del Carmen Guzmán Zamora, Consejo Indígena por la defensa del Territorio Zacualpan

Marie Rose Shakalili, Actions des Femmes Solitaires pour les Droits et le Développement

Marleny Reyes Castillo, Consejo Cívico de Organizaciones Populares e Indígenas de Honduras

Marusia López Cruz, JASS Mesoamérica

Miriam Miranda, Organización Franterna Negra Hondureña (OFRANEH)

Miriam Pixtún Monroy, Comunidades en resistencia Pacífica de "La Puya"

Naidira Leonidas Angas, Organización de Mujeres indígenas Wangki Tangni

Palesa Madi, CALS, University of Witwatersrand

Rocío Silva Santiesteban, Coordinadora Nacional de Derechos Humanos – Perú

Rosario Gutiérrez, Centro de Mujeres Aymaras Candelaria

Siti Maimunah, JATAM Indonesia

Trevenia Manga Mwamburi Chairperson - Malindi Rights Forum CBO

Ugbe Evelyn Terundu, Women Environmental Program (WEP)

Vidalina Morales, Asociación De Desarrollo Económico Social Santa Marta (ADES)

Wendy Wanja Mutegi, Law and Social Development Trust

Zawadi Joseph Bayda, HakiMadini

Et merci à toutes les participantes et à toutes celles qui ont participé au projet.

Contenu

● Introduction	02
● Pourquoi résister aux industries extractives?	04
● Stratégies d'action et de résistance	07
◦ Stratégie 1 : Consultations communautaires	07
◦ Stratégie 2 : Mobilisation sociale et action directe	08
◦ Stratégie 3 : Réseaux de femmes et solidarité inter-mouvements	13
◦ Stratégie 4 : Souci de soi et bien-être collectif	14
◦ Stratégie 5 : Litiges	17
◦ Stratégie 6 : Médias et communications	20
● Études de cas : Résister par l'action	23
● Outils et ressources pour agir et inspirer	30

Introduction

Les défenseuses des droits humains résistent aux industries extractives et confrontent le pouvoir corporatif ainsi que de vastes forces économiques et politiques. Ces récits inspirants d'action et de résistance nous indiquent que les industries extractives disposent d'immenses ressources économiques et politiques mais qu'elles ne sont pas invincibles. Le pouvoir des entreprises est d'une ampleur colossale, mais il n'est pas aussi omniprésent et invulnérable qu'il ne le semble. La résistance n'est pas futile.

Quarante-huit défenseuses des droits humains provenant de 22 pays de l'Amérique latine, de l'Asie et de l'Afrique ont participé à un processus de recherche comportant à la fois des entrevues et des consultations collectives régionales. Cette démarche était menée par l'AWID et la Coalition internationale des défenseuses des droits humains (WHRDIC, en anglais).

La résistance aux industries extractives implique la contestation de puissantes entreprises nationales et transnationales et des élites mondiales qui opèrent en collusion avec les gouvernements, sans compter les institutions religieuses et « traditionnelles⁽¹⁾ ». Pour les peuples autochtones, il s'agit d'une lutte centenaire contre la colonisation et la dépossession exercées par les pouvoirs étrangers. Pour les femmes, cette situation signifie également de défier le patriarcat et les rôles traditionnels fondés sur le genre, alors qu'elles affirment leur leadership dans la protection de leurs droits, de leurs communautés et de leurs territoires.

Le Rapporteur spécial des Nations Unies sur la situation des défenseurs des droits de l'homme note que 45 % des 156 défenseur-e-s tué-e-s en 2015 étaient impliqué-e-s dans la défense des droits environnementaux, fonciers et autochtones⁽²⁾. Le secteur minier est le plus dévastateur pour les défenseur-e-s des droits environnementaux, suivi des projets et barrages hydroélectriques, de l'agro-industrie et l'exploitation du bois.

Dans le présent rapport, les industries extractives font référence à toutes les formes d'industries qui s'adonnent à l'extraction, à l'exploitation et à l'appropriation de la nature et des ressources naturelles.

L'extractivisme est un modèle de développement économique et politique qui accorde priorité au profit et aux investissements étrangers aux dépens des droits des peuples et de la durabilité environnementale.

Aux fins de ce document, « les défenseuses des droits humains » sont les femmes qui travaillent en faveur des droits et de la justice, y compris les droits individuels et collectifs des peuples et de la planète.



Les défenseur-e-s des droits humains composent tous et toutes avec des défis considérables. Toutefois, les défenseuses doivent en outre faire face à des risques et à des violences propres au genre. On accole aux défenseur-e-s de l'environnement des épithètes comme « anti-développement » ou « antipatriotiques ». Par ailleurs, les défenseuses des droits humains sont aussi ostracisées en raison de leur genre et de leur sexualité, en plus d'être attaquées par l'intermédiaire de leurs familles et menacées de violence sexuelle.

En tant que défenseuses des droits humains, nous surmontons les barrières idéologiques en touchant l'esprit et le cœur des gens. Nous dissipons les barrières psychologiques en suscitant l'espoir et en mobilisant les communautés ; nous abattons les barrières politiques en générant des pressions politiques par des actions directes, des manifestations dans les rues, des litiges et les médias; nous préservons les mouvements et les communautés à travers ces temps difficiles en renforçant les cultures de solidarité, du souci de soi et des autres.

À quoi est dû le succès d'une lutte ? Ces récits démontrent que la valeur de l'action et de la résistance va bien au-delà des objectifs d'une seule campagne. Il se peut que des causes soient perdues en cours, que des négociations échouent et que les gouvernements renient leurs promesses. Il arrive également que des années de campagnes réussies et de changements sur le plan des politiques en faveur des droits des femmes soient renversées en un clin d'œil lorsqu'un nouveau régime prend le pouvoir. Mais le succès se mesure aussi à ces indicateurs : le fait que la vie des gens soit changée quand ils arrivent à réaliser leurs droits collectifs ; l'articulation collective de ce que signifient le « développement » et le fait de vivre dignement au sein d'une communauté ; la célébration de l'autonomie des femmes et le renforcement de la confiance et de coalitions inter-mouvements.

Nous partageons ces histoires d'action et de résistance issues de l'Amérique latine, de l'Asie et de l'Afrique, tout en reconnaissant que de nombreux récits inspirants de ces régions et d'ailleurs restent encore à être racontés et entendus. Nous espérons contribuer à l'échange de connaissances entre les défenseuses des droits humains, les activistes et les organisatrices communautaires, et inciter les gens et les communautés à confronter le pouvoir corporatif dans le contexte de la lutte en faveur de la justice et des droits à l'échelle de la planète.

Cette publication aspire à rehausser le pouvoir, la créativité et la résilience des défenseuses des droits humains qui contestent les industries extractives. Il s'agit d'un hommage à toutes les défenseuses. Nous vous estimons. Nous sommes à vos côtés.

La lutte continue!





Pourquoi résister aux industries extractives?

Avant de parler de stratégies concrètes, posons-nous cette question : **Que signifie le fait de résister aux industries extractives ?** Chaque mouvement, chaque communauté pourrait avoir une réponse différente. Reconnaisant cette diversité, la section qui suit propose un échange interrégional entre les défenseuses des droits humains et prépare le terrain aux discussions concernant les stratégies d'action et de résistance.

La confrontation des industries extractives dépasse le fait de défier une exploitation minière ou encore un projet hydroélectrique. Il s'agit de défier un modèle de développement économique et politique. Dans l'univers corporatif, le développement est synonyme d'investissements étrangers et de profits, une perception largement partagée par les agences gouvernementales et les représentants étatiques.

En dépit de leurs promesses de développement économique, de prospérité et de création d'emplois, les industries extractives ont exacerbé les inégalités sociales et économiques existantes. Les communautés rurales, autochtones et paysannes en subissent les effets particulièrement dévastateurs. Les industries extractives prennent le contrôle des terres et des ressources naturelles, privant les gens de leurs moyens de subsistance, détruisant le tissu social de leurs communautés, portant atteinte à leurs mœurs traditionnelles et violant les sites sacrés à dimension spirituelle.

Dans ce modèle de développement axé sur les profits, la prospérité équivaut au consumérisme. Le consumérisme repose sur l'idéologie voulant que la consommation de biens et services soit essentielle à l'épanouissement émotionnel, à la valeur et à l'identité des personnes vivant en société, de telle sorte que « nous sommes ce que nous consommons ». Pour les entreprises, le consumérisme crée de nouveaux marchés. Pour ce qui est des communautés, les conséquences sont toutefois contradictoires. Au-delà des avantages de l'accès aux biens et services, le consumérisme peut mener à la destruction de la solidarité sociale, à des taux de criminalité plus élevés et à une dégradation environnementale croissante.

Pour bien comprendre les industries extractives, nous devons tenir compte de l'histoire de la colonisation, qui est à l'origine du modèle de développement extractif. En Afrique, le pillage colonial s'est transformé en modèle d'exploitation

corporative postindépendance qui continue de priver les peuples africains de leurs ressources naturelles. De la même manière, les chercheurs-euses retracent une filière historique des exploitations extractives qui remonte à l'arrivée de Colomb dans les Caraïbes, jusqu'aux entreprises transnationales opérant actuellement dans les Amériques⁽³⁾. Les sociétés des pays du Nord conservent leur vaste contrôle sur les régions du Sud, riches en ressources naturelles et en main-d'œuvre, recueillant les profits et reproduisant les relations de domination et d'exploitation économiques et politiques, dignes de l'époque coloniale. Au fil du temps, les économies émergentes du BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) ont quelque peu fléchi les lignes géopolitiques mais ont toutefois consolidé un modèle similaire d'extractivisme.

Devant ces modèles de développement extractifs axés sur les profits, les défenseuses mettent de l'avant des visions alternatives du développement. Pour plusieurs défenseuses, l'économie va au-delà de l'individu et englobe l'élaboration de plans collectifs pour la communauté.

La feuille de route que nous utilisons est une copie de celle adoptée dans les pays du Nord, [...] nous devons définir notre propre notion de développement durable, dissocier la manière dont d'autres pays l'ont réalisé et l'adapter au contexte africain

- Caroline Kiarie, Kenya



Bonita Meyersfeld du Center for Applied Legal Studies (CALs), en Afrique du Sud, préconise une notion du développement liée à l'inclusion des gens vivant dans la pauvreté et aux changements de leurs conditions. Elle explique : « Un projet qui générera des avantages économiques ne peut s'appeler développement que si les profits sont réinvestis dans la communauté. Sinon, nous parlons d'exploitation, non pas de développement⁽⁴⁾ ».

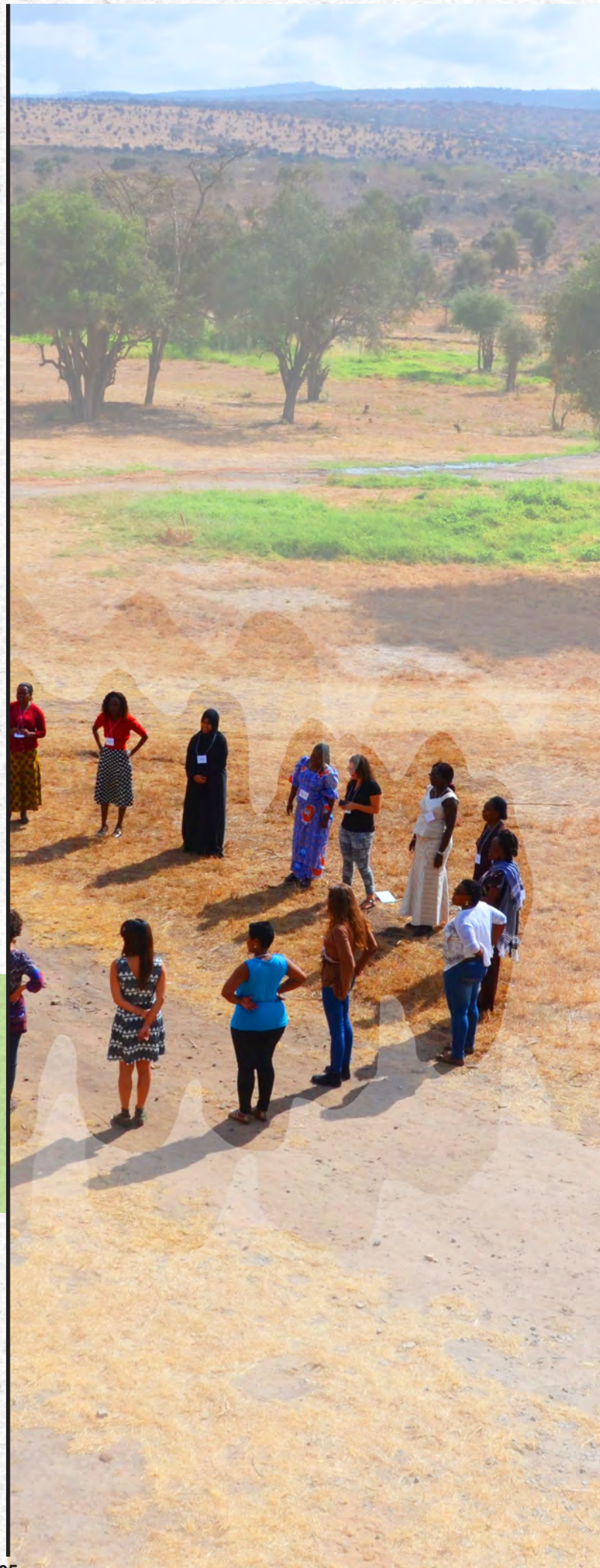
Les communautés doivent disposer du pouvoir de définir la signification du développement. Elle ne doit pas être imposée de force par les entreprises et les autorités étatiques. « Pour nous, le développement évoque le bien-être et la dignité des gens et l'autodétermination de la manière dont ils veulent vivre⁽⁵⁾ ». Le développement durable englobe la nécessité de préserver leurs territoires pour leurs filles et leurs petites-filles. Comme le décrit Cristina Palabay de Karapatan, « le développement équivaut à la capacité de jouir de ces territoires dans la communauté et de transmettre ces territoires aux générations à venir⁽⁶⁾ ».

Le respect de la nature se manifeste également dans le respect des gens et de la diversité de leurs voix. Reconnaisant cette diversité, les défenseuses des droits humains mettent l'accent sur l'importance de la participation de tous et toutes afin que chacune définisse sa propre signification du développement. Cette définition peut changer en fonction de l'âge, du statut dans la communauté, de l'identité de genre, etc. À cet égard, les défenseuses de tous les pays préconisent de circonscrire les besoins et priorités des femmes, et de contrer la violence et l'injustice envers les femmes.

« Il s'agit d'un modèle où les notions de souveraineté et d'autonomie incluent non seulement les territoires, les forêts et les rivières, mais également la souveraineté et l'autonomie des corps et de la sexualité des femmes. »

- Berta Cáceres, Honduras

Il s'agit dans les faits de nouvelles manières de tisser des relations « entre les gens, entre les gens et la nature, et entre les gens et les nations du Nord et du Sud, [et] également de revendiquer la réorganisation des relations de pouvoir à l'intérieur et à l'extérieur de leurs mouvements, progressant ainsi vers l'arrimage de programmes d'action pluriels, interconnectés et durables⁽⁷⁾ ».





Stratégies d'action et de résistance des défenseuses des droits humains

Stratégie 1 : Consultations communautaires

Les membres de la communauté peuvent avoir recours aux consultations en tant que mécanisme de participation directe visant à articuler les besoins et à prendre des décisions. Lorsque les mécanismes de participation formels sont dominés par les hommes, cette stratégie s'avère particulièrement pertinente pour les femmes.

Les exploitations extractives sont habituellement tenues de consulter les communautés touchées afin d'obtenir leur consentement libre, préalable et éclairé (en anglais), tel que l'exigent les normes internationales des droits humains. Cependant, il est trop fréquent de voir ces consultations officielles critiquées en raison de la désinformation présentée aux communautés, de la représentation inadéquate de tous les groupes touchés (y compris les femmes et les minorités ethniques), de la pression politique exercée sur les représentants et de l'échec à répondre aux revendications des communautés. Les consultations menées par les États, et particulièrement celles qui sont dirigées par les entreprises, pourraient renforcer le déséquilibre du pouvoir plutôt que de le démanteler⁽⁸⁾. Les consultations dirigées par les communautés peuvent s'avérer une méthode de rechange inclusive et impartiale.

Un exemple de consultations communautaires ayant favorisé la communauté provient du Guatemala, où des milliers de femmes ont pris part à des consultations auto-organisées ayant connu beaucoup de succès, et ce en dépit des barrières sociales et culturelles. Lors d'une consultation en octobre 2010 organisée à Santa Cruz del Quiche, au sud du Guatemala, plus de 27 000 personnes se sont mobilisées pour rejeter des projets miniers, hydroélectriques et de monocultures qui menaçaient leurs terres et leurs moyens de subsistance⁽⁹⁾.

Les consultations communautaires illustrent le leadership que de nombreuses femmes autochtones assument au sein de leurs communautés, dans la résistance aux opérations minières et aux autres exploitations extractives à l'œuvre sur leurs territoires⁽¹⁰⁾. La participation des femmes à ces processus d'organisation a aussi contribué à rehausser leur statut et leurs droits dans la communauté. Ces consultations offrent un espace où réfléchir à la situation des femmes dans les communautés et discuter des incidences du modèle de développement extractif sur la vie, la santé et la charge de travail des femmes.

Ainsi, les consultations communautaires ont de multiples fonctions : permettre la participation politique des femmes, apporter des changements aux normes patriarcales, articuler des positions communales et prendre des décisions collectives qui peuvent ensuite être défendues auprès des acteurs corporatifs et étatiques.

ORGANISER des consultations communautaires.

S'ASSURER que l'information sur les incidences des exploitations extractives est accessible et compréhensible pour tous et toutes.

ÉCOUTER l'ensemble des personnes touchées et des groupes marginalisés.

DISCUTER des incidences des exploitations extractives sur les femmes et les groupes marginalisés.



Stratégie 2 : Mobilisation sociale et action directe

La **mobilisation sociale** est un processus qui incite les gens à prendre part à des efforts de sensibilisation et d'actions conjointes dans un but particulier. Ce processus vise à générer des changements sociaux, économiques ou politiques par l'intermédiaire d'actions collectives reposant sur la participation de masse. Les **marches dans les rues**, les **rassemblements**, les **manifestations** et les **campagnes sur les médias sociaux** représentent autant de formes de mobilisation sociale.

Pour les personnes qui y participent, la mobilisation sociale est avant tout une expérience transformatrice et profondément émouvante. Lorsqu'elle est organisée de manière inclusive, elle peut rassembler les gens et créer un sentiment d'appartenance.

Il n'est pas étonnant que, suscitant ce profond effet émotionnel, les rassemblements de masse aient été largement utilisés par les régimes autoritaires en faveur d'un nationalisme agressif. Toutefois, dans un contexte de résistance, la mobilisation sociale peut rappeler aux gens qu'ils ne sont pas impuissants, qu'ils ont des droits, que leurs besoins, leurs rêves et leurs espoirs comptent.

Mirtha Vázquez, du Pérou, souligne l'importance et la légitimité de la mobilisation sociale :

« Il s'agit de la réalisation d'un droit collectif à la liberté d'expression. Quoi qu'ici et là dans ce pays on ait parfois été tenté de faire croire aux gens que la protestation est un acte criminel, que c'est un acte violent [...], il importe de se rappeler que le fait de protester demeure un droit⁽¹⁾. »



Les femmes et les personnes opprimées prenant d'assaut les rues défient leur exclusion de l'arène politique. La présence collective des femmes dans la sphère publique peut en soi constituer une contestation des normes liées au genre.

Les **actions directes** sont également entreprises collectivement, mais elles peuvent aussi être efficaces aux mains de groupes plus petits. Certains exemples sont les **grèves**, **l'occupation** des entreprises ou des bureaux gouvernementaux, les **barricades** de sites où opèrent les industries extractives, la **désobéissance civile**, ainsi que les interventions créatives comme le **théâtre et les spectacles de rue**.

L'OCCUPATION DES INSTALLATIONS CORPORATIVES transmet clairement le message aux entreprises et au grand public. L'une des situations emblématiques de la mobilisation et de l'action directe menées par des femmes a eu lieu dans le delta du Niger, entre juin et août 2002. Des milliers de femmes ont occupé les terminaux pétroliers et d'autres installations de Chevron Texaco et Shell Petroleum. Elles protestaient contre des décennies de pillage et de catastrophes potentiellement mortelles causées par ces sociétés : destruction d'écosystèmes, contamination du sol et de l'eau, pertes continues de récoltes et d'aliments, préjudices à la santé des personnes, entre autres dommages irréversibles. Les forces de sécurité des entreprises pétrolières ont réagi violemment et lors d'un affrontement, quelque 800 femmes ont été blessées⁽¹²⁾. Leur lutte incessante aura finalement suscité une vaste couverture médiatique et très grande solidarité à l'échelle internationale. Les représentants des entreprises et du gouvernement ont été contraints de négocier avec les femmes⁽¹³⁾.

Les occupations ont contribué à rassembler les femmes de différents groupes ethniques. Elles se sont réunies, laissant de côté les tensions ethniques dont les entreprises se servaient pour diviser les communautés, notamment en offrant des emplois à une communauté plutôt qu'à une autre. La sensibilisation des femmes à l'égard de la gravité de la situation et leur volonté de surmonter les tensions furent déterminantes pour le succès de leurs actions⁽¹⁴⁾.

LES MARCHES sont aussi des outils puissants permettant d'accroître la visibilité d'une cause. En octobre 2013, près de 300 femmes amazoniennes de l'Équateur, représentant sept groupes

autochtones, ont marché plus de 200 kilomètres vers la capitale de Quito⁽¹⁵⁾. Les femmes ont quitté l'Amazonie, marchant pendant des jours entiers avec leurs enfants, pour manifester auprès du président de l'Équateur leur opposition à l'exploration pétrolière menée sur leurs terres ancestrales. Le président ne les a pas reçus. Cependant, la population de Quito les a accueillis, démontrant leur solidarité en leur offrant de la nourriture, des vêtements et des espaces de discussion.

« La marche a eu un très grand impact et la société urbaine s'est identifiée à ces femmes rurales et s'est sentie engagée envers elles. La présence des femmes et leur marche a engendré beaucoup de sympathie et a nourri l'imaginaire collectif face à la protection de la Terre Mère [...]. Devant un tel niveau d'acceptation sociale, le gouvernement national ne pouvait en aucun cas les discréditer⁽¹⁶⁾ »

La politique du corps joue un rôle important dans la résistance des femmes. La simple présence des corps des femmes dans la sphère publique peut mettre au défi les normes de genre. À plusieurs occasions, les femmes ont aussi exposé leurs corps pour protester contre la violence et la destruction des exploitations extractives.



Dans les systèmes patriarcaux, les hommes exercent un contrôle individuel et collectif du corps des femmes. Au-delà de la violence directe, les femmes doivent fréquemment composer avec les normes sociales, culturelles et religieuses qui les dénigrent et dénigrent leurs corps, comme si elles étaient en soi corrompues, dangereuses, pécheresses ou indignes. En d'autres occasions, le corps d'une femme peut être élevé au rang du sacré, comme source d'honneur pour une famille ou une communauté entière, ou encore comme symbole de la communauté ou de la nation. Mais le corps d'une femme n'est jamais simplement le sien.

En exposant leurs corps pour défendre leurs terres et leurs communautés, les femmes renversent ces normes. Elles récupèrent l'immense pouvoir culturel investi dans l'oppression et la régulation du corps des femmes et l'utilisent dans leurs luttes en faveur des peuples et de la nature. En prenant en charge leurs propres corps, les femmes modifient la signification du corps d'une femme dans l'espace public. Au bout du compte, elles déplacent la honte du corps des femmes sur ceux qui détruisent leurs communautés et leur environnement.

La subversion des normes sociales et culturelles est complexe puisqu'elle prend diverses significations propres à chaque culture et communauté. Le même geste peut avoir des sens opposés selon différents contextes sociaux. Ainsi, le fait d'exposer le corps des femmes est une méthode que l'on a employée pour faire progresser des desseins que l'on pourrait qualifier de néocoloniaux ou islamophobes⁽¹⁷⁾. Toutefois, on ne peut douter du pouvoir de ces tactiques ni de l'importance de l'autonomie des femmes vis-à-vis de leurs corps.

OCCUPER les installations et les sites des exploitations extractives.

MARCHER et exiger d'être entendues.

CONSTRUIRE des alliances et la solidarité pour surmonter la notion de « diviser pour régner ».

RELIER les communautés et mouvements des régions rurales et urbaines.

ALERTER les services médicaux et juridiques afin qu'ils soient prêts à faire face à la violence policière.

ÉDQUER les participantes sur leurs droits et les **INFORMER** des risques possibles.
PARTICIPER et revendiquer le pouvoir dans la sphère publique.





...SIA LA VIDA

...AMERICA

MESAS

AKS

Stratégie 3 : Réseaux de femmes et solidarité inter-mouvements

Les organisations de femmes et les réseaux de solidarité représentent des stratégies efficaces pour tirer parti de la force des femmes et pour faire reconnaître leur leadership. Plutôt que de lutter individuellement contre le sexisme et la misogynie solidement enracinés au sein d'organisations mixtes, les femmes s'assemblent pour renforcer leur pouvoir collectif.

Les défenseuses des droits humains ont acquis plus de reconnaissance et de visibilité suivant la création de la Latin American Union of Women (ULAM). Ce réseau unit les femmes touchées par les exploitations minières en Équateur, au Guatemala, au Venezuela, au Pérou et en Bolivie. Il prodigue solidarité et soutien aux défenseuses de la région, tout en contribuant à générer de nouvelles occasions d'agir et de consolider les partenariats à l'échelle internationale.

Dans la même veine, l'Initiative mésoaméricaine des défenseuses des droits humains (IM-Defensoras), un réseau comptant plus de 750 défenseuses du Mexique et de l'Amérique centrale, contribue à la solidarité régionale, à l'élaboration de mesures de protection et à instaurer de nouvelles cultures de résistance⁽¹⁸⁾. L'Initiative rassemble les défenseuses de divers mouvements sociaux, y compris ceux qui sont particulièrement ciblés par la violence, comme les défenseuses environnementales et les activistes lesbiennes et transgenres*. Il améliore l'accès à la protection d'urgence ainsi qu'aux mécanismes de droits humains nationaux, régionaux et internationaux⁽¹⁹⁾.

Au cours de la lutte menée dans le delta du Niger, on a mis sur pied des réseaux informels entre les femmes de différents groupes ethniques pour résister à l'industrie pétrolière dans la région. La création de ces réseaux a largement contribué à surmonter des générations de méfiance entre ces groupes.

La mise en place de réseaux de femmes n'exclut en rien la coopération et les alliances avec les organisations mixtes sur le plan du genre. Au contraire, les réseaux de femmes tissent des liens de solidarité avec ces organisations à l'échelon national, régional et international. La collaboration et la solidarité inter-mouvements sont importantes afin d'accroître l'impact des défenseuses et de leurs organisations. Elles sont aussi des mécanismes utiles de protection, particulièrement là où les défenseuses sont confrontées à des risques liés à la criminalisation, à l'isolement social et à la stigmatisation.

« Il n'est de meilleure protection pour les défenseuses des droits humains que la force et le soutien de leurs propres mouvements⁽²⁰⁾. »

FORMER des organisations et des réseaux menés par des femmes pour accroître le pouvoir collectif.

CONSTRUIRE des réseaux par-delà les lieux et les thèmes pour avoir une plus grande incidence.

JETER DES PONTS entre les tensions qui règnent entre les groupes ethniques.

PARTAGER les stratégies et les idées relatives à la résistance et à la protection.

FAVORISER LA COLLABORATION inter-mouvements pour renforcer la solidarité.





Stratégie 4 : Souci de soi et bien-être collectif

Au cours des dernières années, le souci de soi et le bien-être collectif ont été reconnus comme stratégies essentielles et indispensables pour les défenseuses. Les défenseuses des droits humains interprètent le soin de soi et des autres non seulement comme une série de mesures pour traiter de leur bien-être physique et psychologique, mais aussi à titre de stratégie politique visant à composer avec l'épuisement et à maintenir leur activisme et leurs mouvements⁽²¹⁾.

Dans les situations à haut risque ou de pression sociale, les défenseuses des droits humains font face à des niveaux très élevés de détresse physique et émotionnelle. Elles doivent équilibrer leur activisme en matière de droits humains avec la nécessité de fournir des soins à leurs familles. Cette situation peut créer des obstacles financiers et avoir des incidences négatives sur leur bien-être. Les cultures actuelles entourant l'activisme incitent les défenseuses à ignorer leur bien-être personnel et à se sacrifier pour les autres et pour la « cause ». Les notions traditionnelles de la féminité peuvent aussi exacerber les attentes d'abnégation que l'on entretient à l'égard des femmes, au sein de leurs mouvements sociaux, comme dans leurs familles et leurs communautés. Par conséquent, plusieurs défenseuses tendent à adopter des habitudes de travail insoutenables et à avoir des horaires impossibles, ce qui génère un énorme stress et de l'épuisement.



« Dans les organisations et les mouvements de femmes, nous ne reconnaissons pas suffisamment que dans le cadre de notre travail, nous sommes constamment témoins de violations et de violence, et que cette violence nous touche souvent de près puisqu'elle est infligée à des gens que nous connaissons ou à des gens qui nous ressemblent. Il arrive un moment où l'on ne peut plus entendre les histoires atroces qui arrivent aux autres sans que cela ne nous affecte. Et la plupart des activistes ne disposent pas de mécanisme organisationnel qui les aide à composer avec cette situation⁽²²⁾. »

Reconnaissant ce besoin, les défenseuses des droits humains et leurs organisations ont commencé à traiter du bien-être en adoptant une gamme de pratiques. Il peut s'agir de rehausser la sensibilisation à l'égard des répercussions du travail en faveur des droits humains sur le corps et l'esprit ; d'élaborer des plans de sûreté et de sécurité ; d'allouer du temps et des ressources permettant aux défenseuses de se remettre et de guérir des traumatismes et de l'épuisement ; de s'adonner à des exercices ou à des rituels traditionnels physiques, mentaux et spirituels ; d'apprendre des moyens de composer avec le stress ; de modifier la culture organisationnelle et d'y intégrer le bien-être aux activités quotidiennes.

Par exemple, l'Initiative mésoaméricaine des défenseuses des droits humains a mis sur pied un fonds de réponse urgente pour la sécurité et le souci de soi. Le fonds est axé sur le bien-être des défenseuses et sur la pérennité de leurs mouvements. Sur le plan individuel, le fonds fournit une aide à la santé physique et psychologique aux défenseuses qui font face à de la violence directe ou qui travaillent avec des personnes qui subissent de la violence. À l'échelle collective, le fonds travaille à renforcer la capacité des organisations à résoudre les conflits, à élaborer des politiques institutionnelles relatives au souci de soi et à diriger des formations sur la sécurité et le bien-être.

RECONNAÎTRE les incidences de la violence physique et psychologique, de la criminalisation et de l'intimidation sur les esprits, les corps et les âmes des activistes.

COMPRENDRE ce que signifie le fait d'être en sécurité et de bien se sentir pour les individus, mouvements et communautés.

INCORPORER le souci de soi et des autres comme partie intégrante de la lutte.

ALLOUER le temps et l'espace requis pour que les activistes se reposent, réfléchissent et récupèrent.

RECONNAÎTRE que les membres des familles des activistes peuvent aussi être touchés.

RENDRE LÉGITIME le souci de soi et le bien-être collectif dans notre culture de résistance.





Stratégie 5 : Litiges

Les défenseuses insistent sur l'importance des litiges, tout en reconnaissant leurs limites structurelles. Dans plusieurs causes notables, les tribunaux ont permis de rendre justice et accordé des recours lors de violations des droits humains commises par les entreprises. Notamment, « la poursuite des agriculteurs nigériens contre Royal Dutch Shell Plc déposée devant les tribunaux néerlandais relativement à la pollution pétrolière au Nigéria ; la plainte des citoyens équatoriens contre la société Chevron déposée devant les tribunaux de l'Équateur relativement à la contamination pétrolière ; ou encore la plainte pénale par les syndicalistes colombiens contre Nestlé S.A. en Suisse, concernant le meurtre du leader syndical Luciano Romero⁽²³⁾ ».

Les litiges peuvent avoir des répercussions importantes sur les dynamiques de pouvoir entre les communautés et les entreprises. Le fait d'engager une poursuite judiciaire peut signaler à l'autre partie que vous êtes réfléchies et engagées, l'incitant par le fait même à prendre votre plainte beaucoup plus au sérieux. Concrètement, le déclenchement d'un litige peut également, à tout le moins, faire cesser temporairement l'activité préjudiciable qui touche une communauté. Par exemple, la contestation de l'allocation d'une licence en cour peut fréquemment causer la suspension de la validité de la licence et ainsi, stopper les opérations minières effectuées sur le site.

Les litiges peuvent aussi s'avérer utiles pour renforcer le positionnement des défenseuses et de leurs organisations lors de processus de négociations. Tout d'abord, les litiges peuvent être un outil d'accompagnement à la mobilisation, alors qu'une cause présentée en cour offre un point de ralliement pour l'organisation communautaire. Deuxièmement, les litiges créent la nouvelle et fournissent du contenu intéressant en vue d'une campagne de plaidoyer qui cible les médias. Troisièmement, les litiges peuvent agir de manière significative sur ce qui préoccupe le plus les entreprises qui enfreignent les droits humains : les profits. Les litiges qui suscitent l'attention du public peuvent influencer le prix des actions d'une entreprise, permettant aux communautés de les « frapper là où ça fait mal⁽²⁴⁾ ».

La préparation d'une cause déposée devant les tribunaux exige des ressources humaines et financières considérables. Les obstacles, érigés par les entreprises et les autorités nuisant à l'accès aux renseignements requis; la nécessité de s'allier à une gamme d'experts scientifiques; et la nécessité de traduire la terminologie technique et scientifique dans un langage accessible au juge : tous ces facteurs posent des défis aux communautés qui considèrent entamer un litige. Cela illustre clairement le déséquilibre existant entre d'une part, les ressources communautaires et d'autre part, les ressources corporatives.



Ces obstacles sont exacerbés par l'absence de perspective intersectionnelle (genre, race, classe, etc.) dans les méthodes servant à obtenir des preuves ; l'expertise limitée du personnel juridique enquêtant dans ce type de violations ; et l'existence de préjugés et de stéréotypes fondés sur la race et le genre dans les processus judiciaires et dans les communautés.

En dépit de tous ces obstacles, lorsque les conditions le permettent, le litige peut offrir un espace où les femmes peuvent amplifier leurs voix et formuler leur témoignage. Il peut aussi leur fournir « **une occasion d'organiser leur propre résistance vis-à-vis des structures patriarcales au sein de leur propre communauté et vis-à-vis des entreprises des pays du Nord : ainsi, elles ne sont plus l'objet d'un conflit entre les communautés et les entreprises, mais plutôt les sujets de leur propre lutte en faveur de la justice⁽²⁵⁾ ».**

Cette section sur le litige a été co-rédigée avec Lisa Chamberlain, du Centre for Applied Legal Studies, Université de Witwatersrand, Johannesburg.

ORGANISER et mettre sur pied des groupes communautaires.

OBTENIR DE L'AIDE JURIDIQUE pour défendre vos droits devant les tribunaux.

CONTESTER la légalité des licences et des concessions.

UTILISER les processus de plaintes lorsqu'ils sont disponibles.

PARTAGER votre histoire à l'aide de vidéos, de photos et des médias sociaux.

GARDER LE CAP et ne pas reculer.





entender
• identificar novas difusoras e psicólogas e
agir sobre elas
• participação de jovens feministas em outros
momentos
• como apoiar conjuntos para publicar
relações de difusoras violentadas

Stratégie 6 : Médias et communications

Les médias font plus que disséminer l'information. Ils interprètent la signification de l'information et par conséquent, ils façonnent l'opinion publique. Il existe une longue tradition voulant que les médias soient utilisés aux fins de propagande étatique ou au profit des intérêts des propriétaires d'entreprises. Il arrive même que les médias indépendants ne critiquent que très peu la promotion des idéologies dominantes, des discours sur le développement et des stéréotypes liés au genre. Les reporters peuvent systématiquement favoriser les voix des leaders corporatifs et ignorer les voix des défenseur-e-s des droits humains, particulièrement celles des femmes et des communautés autochtones. Les entreprises et les autorités étatiques ont plus de pouvoir et de ressources pour accéder aux médias et s'assurer que les projets extractifs sont présentés sous un jour favorable, fabriquant le consentement artificiel du public.

Malgré ce déséquilibre de pouvoir, les médias peuvent s'avérer un outil judicieux pour amplifier les voix et les messages des défenseuses des droits humains. La couverture médiatique et les plateformes de médias sociaux permettent aux défenseuses d'informer leurs communautés et leurs sociétés, de contester les positions mal formulées et d'exercer une pression politique auprès des décisionnaires. Les membres du Comité de crise Amadiba, de Xolobeni en Afrique du Sud, se sont servis des médias avec succès après le meurtre de l'un de leurs principaux leaders en mars 2016, en communiquant leur opposition aux activités minières sur leurs terres. Le tollé et la publicité entourant l'événement ont mené à la décision du ministère des Ressources minières de l'Afrique du Sud de déclarer un moratoire de 18 mois sur toute exploitation minière dans la région⁽²⁶⁾.

En Thaïlande, le groupe Khon Rak Ban Koed a recours aux médias sociaux pour générer le soutien du public à leur cause⁽²⁷⁾. TCe groupe mené par des femmes a été mis sur pied par des représentantes de six communautés du Nord-Ouest de la Thaïlande touchées par l'exploitation minière aurifère. Le groupe surveille les incidences de ces activités sur l'environnement, la santé et les modes de vie traditionnels. Il était important pour KhonRak Ban Koed de transmettre la manière dont l'exploitation minière affecte tout le monde, même les gens des

régions en apparence intouchées, et de parler des répercussions sur les ressources naturelles pour les générations futures. Leur page Facebook a attiré plus de 10 000 adeptes et le clip vidéo produit par @NowThisHer à propos du groupe a déjà été vu par plusieurs milliers de personnes.

Tirant profit de l'expérience et des contextes dans lesquels évoluent les femmes activistes en Afrique du Sud et ailleurs, Just Associates, l'Association pour le progrès des communications et Women'sNet ont produit une trousse d'outils destinée à faire la promotion du renforcement des mouvements féministes⁽²⁸⁾. La trousse vise à soutenir les activistes dans leur réflexion entourant les stratégies de communication. Elle propose un guide stimulant et pratique pour élaborer une stratégie de communication et passe en revue plusieurs outils de communication et d'information, ainsi que des campagnes relatives aux technologies pouvant servir aux efforts d'organisation.

La radio communautaire est un moyen efficace permettant aux défenseuses de rejoindre les communautés qui n'ont pas accès à d'autres formes de médias. Par exemple, selon le COPINH, "**« dans la plupart des communautés autochtones [...] il n'y a pas d'électricité et les seuls moyens de communication et d'information qu'ils ont sont de petites radios. Il y a une radio dans chaque maison⁽²⁹⁾ »**. Ces radios offrent un espace où les communautés peuvent réfléchir sur leurs préoccupations quant à la défense de leurs territoires et de leurs actifs naturels.



La production de contenu culturel, comme la radio communautaire, aide à jeter des ponts entre la résistance à l'extractivisme et les programmes plus vastes de justice sociale, y compris le féminisme et la diversité sexuelle. Elle peut amplifier de multiples voix et contester la culture patriarcale, notamment en s'assurant que la musique ne dénigre pas les femmes et les minorités⁽³⁰⁾.

En dernier lieu, les médias peuvent être de puissants alliés, puisqu'ils influencent la réputation des entreprises, la valeur de leurs actions et les profits qu'elles génèrent. Entre 2010 et 2011, une coalition d'organisations de l'Afrique du Sud a tenté d'empêcher l'exploitation du charbon près du Paysage culturel de Mapungubwe en s'opposant à Coal of Africa, une entreprise minière ayant ses quartiers généraux en Australie :

« La coalition a lancé une campagne médiatique ciblée afin de sensibiliser le public à propos des dangers que l'exploitation minière constitue vis-à-vis de ce qui est non seulement un site du Patrimoine mondial, mais aussi une importante source d'eau et un lieu sacré pour plusieurs personnes en Afrique du Sud. Pendant toute cette période, la coalition émettait régulièrement des communiqués et tenait des points de presse décrivant leurs interventions juridiques. Ces méthodes ont généré plusieurs articles parus dans les publications majeures d'envergure nationale⁽³¹⁾. »

Ainsi, bien que les médias puissent servir d'outil pour réduire les défenseuses au silence et les vilipender, ils peuvent aussi servir de catalyseur permettant d'exercer des pressions et de mener au changement social.

ENTREtenir DES RELATIONS avec les reporters sympathiques à votre cause.

PRODUIRE du contenu à partager par la radio communautaire et d'autres moyens de communication comme les photos, vidéos, entrevues, communiqués de presse.

CRÉER vos propres dépliants et bulletins.

CONTESTER les messages des médias de masse.

AMPLIFIER la diversité des voix de la communauté.

UTILISER les médias sociaux pour disséminer l'information aux allié-e-s du monde entier.

OFFRIR des formations sur les médias aux membres afin de les préparer à faire face aux médias hostiles.



ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER DANS TOUTES LES ACTIONS :

- 1. Comprendre ce que stipule la loi à l'égard de l'action planifiée.**
- 2. Informer les personnes participantes des risques possibles, avant l'action.**
- 3. Veiller à ce que toutes les personnes qui participent comprennent les implications juridiques et leurs droits légaux.**
- 4. S'assurer qu'une aide juridique et des avocat-e-s soient rapidement disponibles.**
- 5. Planifier le soutien médical si on prévoit de la violence.**
- 6. Élaborer un plan de sécurité qui tient compte des diverses vulnérabilités des personnes participant à l'action, en fonction de leur race/ethnicité, genre, sexualité, statut de résidence, ressources économiques, membres de la famille à charge et d'autres facteurs.**
- 7. Alerter les organisations partenaires, les mouvements sociaux, les groupes de droits humains locaux et internationaux à propos des actions (compte tenu des risques en matière de sécurité).**
- 8. Préparer des communiqués de presse et des rapports médiatiques dans le cadre de la stratégie de communication.**
- 9. Consigner les actions à l'aide de photos et de vidéos, si nécessaire.**
- 10. Vérifier le bien-être physique et émotionnel des personnes participantes après l'action/la campagne.**
- 11. Assurer le suivi auprès des personnes participantes afin de réfléchir et de consigner les apprentissages de sorte à renforcer les actions futures.**
- 12. Prendre le temps de reconnaître la contribution de chaque personne.**



Études de cas : Résister par l'action

La série d'exemples suivante vous est proposée pour vous donner un aperçu plus détaillé des stratégies et actions de résistance. Ces récits de la « vraie vie » démontrent la manière dont les femmes appliquent avec créativité et résilience diverses stratégies pour protéger leurs droits, leurs communautés et l'environnement.



Indonésie : Aleta Baun mène une résistance non violente vis-à-vis des entreprises minières des montagnes Mutis

Aleta Baun, affectueusement appelée Mama Aleta, est une autochtone Mollo de la région des montagnes Mutis du Timor occidental, en Indonésie. Pour le peuple Mollo, la biodiversité de cette région est source de moyens de subsistance, de médicaments traditionnels et d'un profond lien spirituel. Le tissage de textiles à l'aide des teintures naturelles tirées de la forêt est une habileté traditionnelle que possèdent les femmes de cette région depuis des générations⁽³²⁾.

Au cours des années 1980, les autorités du gouvernement local ont commencé à délivrer des permis pour l'exploitation du marbre sur les terres du peuple Mollo, et ce, sans consultation préalable. Les activités de l'industrie minière ont causé la déforestation, la pollution de l'eau et des préjudices à la santé de la population.

Mama Aleta a organisé les membres de la communauté locale s'opposant à l'exploitation minière, voyageant pendant des jours entiers de village en village, s'adressant aux communautés pour parler des répercussions de l'exploitation minière sur leurs modes de vie. En raison de son activisme, elle s'est fait des ennemis. Les autorités locales et des brutes embauchées par les entreprises minières ont ciblé Aleta⁽³³⁾. Elle a dû faire face à des arrestations, des agressions, des menaces de mort ainsi qu'à une tentative de meurtre, l'obligeant à quitter sa famille pendant des mois. Elle était ciblée particulièrement parce qu'elle était une femme qui défendait les droits humains :

« En tant que mère, ils [les gens des entreprises minières] savaient que je devais aller chez moi pour prendre soin de ma famille. Ils m'ont délibérément bloqué la route de sorte que je ne puisse me rendre à la maison et j'ai été obligée de quitter mon foyer et de vivre dehors⁽³⁴⁾. »

Le tissage l'emporte sur l'exploitation minière

Avec courage et détermination, Mama Aleta a rejoint des centaines de personnes. En 2009, 150 femmes autochtones Mollo dirigées par Mama Aleta ont passé une année entière à occuper l'entrée du site minier, tissant des textiles traditionnels. L'idée est venue des femmes de Fatumnasi, l'un des sites où le marbre était exploité.

« À Fatumnasi, ce sont les femmes qui détiennent les droits sur les terres. Les femmes ne peuvent vivre sans eau, sans sol ou sans les forêts. Elles ont tiré le matériel à tisser de la forêt, la teinture de la forêt. Le tissage est la quintessence de la forêt. Si les entreprises rasent les forêts ou s'approprient les territoires des communautés, ils dénudent la terre. Cette protestation de tissage visait à démontrer à l'entreprise qu'il ne fallait pas qu'elle dénude la terre⁽³⁵⁾. »

La route fut parsemée d'embuches. Puisque les femmes bloquaient le site minier jour et nuit, elles devaient endurer le froid, la pluie, la soif et la faim, en plus de la violence et des menaces visant à anéantir leur combativité. Par contre, la protestation contribuait à faire bouger les rôles liés au genre et à renforcer la communauté. Les femmes étaient en première ligne alors que les hommes prenaient soin des enfants et du foyer. Le voisinage aidait aussi à s'occuper des enfants.

En 2010, après un an de protestation pacifique au site minier, la sensibilisation et la pression du public ont obligé les entreprises à abandonner leurs opérations.

« Nous avons réussi à cesser l'exploitation minière et à les chasser des sites. Ce succès est issu de notre ténacité, de notre patience, de notre sincérité et de notre détermination à nous sacrifier », affirme Mama Aleta.

En 2013, Mama Aleta a reçu le Prix environnemental Goldman. En 2014, elle était élue au parlement provincial. Aujourd'hui, Aleta poursuit son travail auprès des communautés autochtones au Timor occidental afin de protéger les forêts, les terres et l'eau.

PARLER aux communautés des incidences de l'extractivisme sur leurs vies.

ORGANISER les gens autour de la résistance.

OCCUPER des sites miniers et bloquer les exploitations aussi longtemps que nécessaire.

CULTIVER les arts et l'artisanat traditionnels comme source de force et de résistance.

PARTAGER le travail et les soins dans la communauté.

AMPLIFIER les actions pour générer la pression au sein du public.

PERSISTER face aux tentatives de dissuader la résistance.

Colombie : Les femmes afro-descendantes marchent pour la vie et les territoires ancestraux

En décembre 2014, des douzaines de femmes afro-descendantes de la région nord du Cauca en Colombie ont parcouru plus de 600 kilomètres à pied vers la capitale, Bogota, afin de protester contre les répercussions de l'exploitation minière illégale sur leurs territoires. Les défenseuses affirmaient que le gouvernement avait accordé plus de 260 concessions destinées à l'industrie minière dans cette région⁽³⁶⁾. On a violé le droit des communautés afro-descendantes d'être préalablement consultées, rendant les concessions illégales. En traversant plusieurs villes, les marcheuses ont rencontré des milliers de personnes qui composent avec des menaces similaires⁽³⁷⁾.

Dans cette région, l'exploitation minière date de l'époque de la colonisation et de l'esclavage. En 1637, des esclaves afro-descendants ont été forcés de travailler dans les mines d'or au nom des Espagnols. En 1851, après une révolte locale, ils ont travaillé pendant 16 ans pour racheter les mines et ont poursuivi l'exploitation minière artisanale. Contrairement à l'industrie minière à grande échelle, les formes artisanales de cette activité ne produisent pas de pollution toxique et peuvent être durables du point de vue environnemental⁽³⁸⁾.

Les tentatives de la communauté de défendre leurs territoires ont été accueillies par des menaces, de la violence et une présence militaire. En mai 2014, une mine s'est écroulée dans la communauté de San Antonio, ensevelissant plus de 40 personnes. La mine a fermé ses portes mais les activités minières illégales se sont déplacées vers d'autres régions. La mine a réouvert au bout d'un an en dépit de l'apparente vigilance des autorités locales.

Les femmes du nord Cauca ont alors décidé de marcher vers la capitale. Comptant 30 femmes au début, la marche en regroupait 130 lorsqu'elles sont arrivées à Bogota.

« L'intention était d'ajouter des femmes au fil de la route, pour les éduquer sur la question et générer la solidarité nécessaire à notre arrivée à Bogota, où avaient été planifiées des rencontres avec la Cour constitutionnelle et plusieurs institutions gouvernementales. Ces réunions visaient à revendiquer le respect de plusieurs ordonnances émises par la Cour exigeant que la protection des communautés et des territoires soit garantie », explique Charo Mina Rojas⁽³⁹⁾.

Face à l'indifférence des agents du ministère de l'Intérieur, les femmes ont décidé d'occuper l'édifice

du ministère. Elles exigeaient notamment le retrait de la machinerie servant aux activités illégales de leurs territoires ; le retrait des concessions minières accordées par le gouvernement sans consentement préalable ; le respect du droit à la consultation et au consentement préalables ; la garantie que leurs leaders communautaires soient protégés; et une enquête impartiale sur les opérations minières illégales effectuées sur leurs territoires et la sanction des personnes qui en étaient responsables.

Au bout du compte, après cinq jours d'occupation, la Marche des femmes afro-descendantes du nord Cauca signait une entente avec le gouvernement national qui s'engageait à prendre des mesures afin d'éradiquer l'exploitation minière illégale et assurer la sécurité des femmes qui avaient mené l'action ainsi que celle de leurs communautés⁽⁴⁰⁾.

Aujourd'hui, les femmes afro-descendantes insistent sur l'importance de cette marche, en dépit de l'échec du gouvernement à honorer ses engagements. Charo Mina Rojas souligne :

- Qu'elles se sont senties soutenues par les communautés locales rencontrées.
- Qu'elles ont démontré leurs capacités de rassemblement et leur habileté à mobiliser le soutien des réseaux et des allié-e-s à l'échelle locale, nationale et internationale. Et
- Que la marche a renforcé la sensibilisation politique des participantes et de leurs communautés, qui ont reconnu que leurs revendications sont fondées sur leurs droits collectifs.

OCCUPER les espaces publics (après avoir informé les personnes participantes de leurs droits et des risques).

PRÉCISER les demandes faites aux entreprises extractives, les protections accordées aux leaders communautaires et aux défenseur-e-s des droits humains, de même que l'accès à la justice.

NÉGOCIER et veiller à ce que les ententes soient écrites et signées.

RASSEMBLER ET MOBILISER les allié-e-s et les réseaux locaux, nationaux et internationaux au soutien de votre démarche.

VALORISER LE PROCESSUS entourant l'éducation des gens et des communautés et la création de liens mondiaux, au-delà des objectifs immédiats.

Honduras : Les actions de solidarité se multiplient pour demander que justice soit rendue à Berta Cáceres

Le meurtre de Berta Cáceres en mars 2016 a ébranlé des millions de personnes, suscitant une énorme vague de solidarité inter-mouvements. Berta était une activiste féministe autochtone, fondatrice et coordonnatrice générale du Council of Popular and Indigenous Organizations of Honduras (Conseil civil des organisations populaires et autochtones du Honduras ou COPINH) et membre du Honduran National Network of Women Human Rights Defenders (Réseau national des défenseuses des droits humains honduriennes). Elle luttait depuis des années contre la construction d'un projet hydroélectrique, Agua Zarca, mené par l'entreprise hondurienne Desarrollos Energéticos S.A. (DESA). Conséquemment, elle a subi la criminalisation, la violence et des menaces de mort avant d'être ultimement assassinée.

Après sa mort, les organisations de droits humains nationales, régionales et internationales, ainsi que les groupes de femmes ont activé leurs réseaux, dénonçant son assassinat et réclamant que justice soit faite. Le Rapporteur spécial des Nations Unies et la Commission interaméricaine des droits de l'homme ont condamné le meurtre et exigé une enquête impartiale⁽⁴¹⁾. Le gouvernement hondurien a fait l'objet de pressions le poussant à abandonner sa piste d'investigation initiale, qui présentait l'assassinat de Berta comme un « crime passionnel », et à considérer la forte possibilité que les entreprises et les militaires soient impliqués dans cet acte.

Cette mobilisation a suscité l'attention du monde entier sur la violence mortelle et continue envers les activistes environnementaux au Honduras et ailleurs. Elle a aussi jeté la lumière sur la complicité des banques européennes qui finançaient le projet Agua Zarca en dépit de l'opposition des communautés autochtones. Suivant le meurtre d'un autre membre de COPINH, Nelson Garcia, 12 jours après celui de Berta, les Banques de développement néerlandaise FMO et Finfund de la Finlande ont finalement annoncé la suspension de leur financement au projet hydroélectrique. **« Si la société civile maintient la pression, la suspension du soutien des bailleurs de fonds européens doit certainement signifier le début de la fin du funeste et violent projet Agua Zarca⁽⁴²⁾. »**

Partout au monde, Berta continue d'incarner la lutte courageuse en faveur des peuples et de la nature contre la violence et la destruction des entreprises axées sur le profit.

MESSAGE : le slogan « Berta n'est pas morte, elle s'est multipliée! » a suscité une puissante vague de solidarité mondiale inter-mouvements.

SUIVRE l'argent pour mettre en lumière la complicité des investisseurs, des banques et des entreprises qui financent et qui profitent des exploitations extractives néfastes.

APPRENDRE les rouages des systèmes de droits humains régionaux et internationaux et la manière dont les défenseur-e-s peuvent les utiliser.

ACTIVER les réseaux à l'échelle locale, régionale et internationale.

UTILISER les médias sociaux et les plateformes en ligne pour favoriser la création de coalitions internationales, partager des stratégies et organiser des actions de solidarité.

GÉNÉRER une pression internationale sur le gouvernement afin qu'il modifie ses politiques et mène des enquêtes impartiales.



Souci de soi : Initiative mésoaméricaine des défenseuses des droits humains

Le 4 juin 2012, la cheffe de file du K'iche's Peoples Council (CPK) Lolita Chávez et ses compagnons sont interceptés par un groupe d'hommes armés criant qu'ils cherchent Lolita Chávez. Quatre femmes sont blessées lors de l'incident. Le jour précédant cette agression, le CPK avait tenu une manifestation pacifique à Santa Cruz del Quiche, afin de protester contre la corruption du maire et ses politiques discriminatoires envers les peuples autochtones. En réaction, le maire a rassemblé ses soldats, menacé les membres du CPK et déposé une plainte contre les défenseur-e-s auprès de l'Ombudsman des droits de l'homme.

Lolita a participé au programme d'espaces sûrs offert par l'Initiative mésoaméricaine des défenseuses des droits humains. Son premier séjour lui a offert un espace où se reposer et réfléchir, loin d'une situation où persistent le stress, le harcèlement et les agressions à son endroit et envers sa famille et son organisation.

Le programme reconnaît la nécessité fondamentale de tenir compte des incidences physiques et psychologiques graves sur les défenseuses et leurs familles entières, et leur besoin de soutien. Les membres de la famille de Lolita ont pu demeurer sur les lieux et recevoir des soins psychologiques et médicaux, y compris des traitements traditionnels, des expériences culturelles et des loisirs.

Après avoir offert pendant plusieurs années des programmes liés au souci de soi et au bien-être collectif aux défenseuses des droits humains en Mésoamérique, Casa La Serena, située à Oaxaca au Mexique, a été inaugurée en 2016. Il s'agit d'une maison d'hébergement temporaire permettant la récupération, le repos et la réflexion. Elle accueille les défenseuses des droits humains de l'Initiative mésoaméricaine des défenseuses des droits humains (IM-Defensoras), qui vivent des situations difficiles sur le plan émotionnel ou de l'épuisement physique, des crises personnelles, de la douleur, des pertes ou d'autres répercussions associées à leur travail en matière de droits humains.

Les défenseuses peuvent rester deux semaines dans cette maison, seules, avec leurs familles ou encore en groupe. La maison préconise les principes du travail politique collectif et du souci de soi. On y intègre les remèdes holistiques et les médicaments ancestraux. On adopte également une approche intégrée en matière de protection et des plans de suivi de sorte que les participantes puissent transposer ces avantages dans leur activisme, leurs vies et leurs communautés.

RECONNAÎTRE les incidences physiques et psychologiques de la violence, de la criminalisation sur les esprits, les corps et les âmes des défenseuses des droits humains.

COMPRENDRE ce que signifie le fait de se sentir bien et en sécurité pour les activistes, les mouvements et les communautés, dans chacun des contextes.

INCORPORER le souci de soi et des autres comme partie intégrante de la lutte.

PERMETTRE aux activistes de se reposer, de réfléchir et de récupérer en leur accordant le temps, l'espace, le soutien matériel et la légitimité sociale.

RECONNAÎTRE que les membres des familles des activistes peuvent aussi être affectés et méritent aussi de recevoir du soutien.

RENDRE LÉGITIMES le souci de soi et le bien-être collectif à titre de composantes des cultures de résistance.



Afrique du Sud : Les femmes de Marikana pleurent ensemble

L'Afrique du Sud possède environ 90 % des réserves de platine du monde, dont la très grande part se trouve dans une province du Nord-Ouest, appelée la Province du platine. Pourtant, les peuples de cette terre n'ont pas accès à cette richesse. Les mineurs et leurs familles sont contraints de vivre dans de mauvaises et indignes conditions. En août 2012, les mineurs de la mine Marikana de l'entreprise Lonmin PLC à Rustenburg ont déclenché la grève, exigeant une augmentation de salaire⁽⁴³⁾. Le 16 août 2012 les services de police sud-africains ont tiré sur les grévistes à Marikana, tuant 34 mineurs. Cet événement, appelé le Massacre de Marikana, représente le plus grand nombre de morts au cours d'un seul incident aux mains de la police sud-africaine depuis l'avènement de la démocratie dans ce pays.

Les voix des femmes de Marikana

Sans les femmes de Marikana, l'exploitation minière ne serait pas possible. Elles sont les piliers de leurs communautés, elles apportent de la nourriture à la table, élèvent les enfants, soignent les personnes malades et âgées, en plus de travailler parfois dans les mines. Après le massacre, ces femmes ont vécu d'insoutenables tensions, ayant à faire le deuil de leurs proches tout en composant avec le fardeau de la grève qui se poursuivait. Ignorées par les discours publics, les femmes de Marikana ont organisé des protestations, lutté pour se faire entendre auprès de la Commission d'enquête de Marikana et continuent d'aspirer à de meilleures conditions de vie pour leur communauté.

Les femmes ont mis sur pied une organisation communautaire appelée Sikhala Sonke, qui signifie littéralement « Nous pleurons ensemble », mais qui peut aussi être interprétée comme « Nous partageons toutes la même douleur ».

Revendiquer le droit à la protestation pacifique

En septembre 2012, la conseillère Paulina Masutlhe, une cheffe de file communautaire qui soutenait les familles des mineurs décédés, blessés ou participant à la grève, a reçu une balle de caoutchouc dans la jambe pendant un raid policier. Elle est décédée plus tard à l'hôpital. Sikhala Sonke a organisé une protestation pacifique devant la station de police afin d'honorer la vie de Paulina et de lancer un appel à la paix dans la communauté.

La mesure législative régissant les protestations en Afrique du Sud est tristement célèbre parce qu'elle fait obstacle à l'exercice du droit constitutionnel de protester⁽⁴⁴⁾. À l'aide d'une pratique maintes fois employée, soit celle de mal interpréter les lois, la municipalité a tenté d'empêcher la tenue de la marche. Ne reculant devant rien, les femmes de Sikhala Sonke ont eu recours à l'aide juridique offerte par le Centre for Applied Legal Studies (CALs) afin de porter la question devant les tribunaux. La cour a tranché en leur faveur et réitéré leur droit constitutionnel de protester.

La Commission d'enquête de Marikana

En octobre 2012, le président Zuma mettait en place une Commission d'enquête pour enquêter sur les meurtres s'étant produits en août 2012 à la mine Lonmin de Marikana. La Commission a examiné la conduite de Lonmin, des forces policières et des syndicats face à ces assassinats. On a consacré très peu de temps à la seconde phase de l'enquête, c'est-à-dire à l'inégalité systémique plus vaste et aux conditions de vie au sein de l'industrie minière ayant mené à la grève.

Il devint manifeste que la Commission n'entendrait pas les témoignages des femmes de Marikana, bien qu'elles aient été gravement touchées par les décès. Les femmes assistaient quotidiennement à la Commission, assises silencieusement à l'arrière de la salle. Pendant les trois ans où la Commission a siégé, une seule heure a été accordée à la présidente de Sikhala Sonke, afin qu'elle articule les préoccupations des femmes de Marikana.

En partenariat avec CALs, les femmes de Marikana ont produit un documentaire décrivant les conditions de vie et leurs protestations⁽⁴⁵⁾. La vidéo a servi de preuve devant la Commission d'enquête de Marikana au cours du contre-interrogatoire de l'un des dirigeants de Lonmin.

La lutte continue

En juin 2015, les femmes ont déposé une plainte auprès du Compliance Advisor Ombudsman (CAO) de la Société financière internationale (IFC, en anglais) de la Banque mondiale qui avait investi dans Lonmin. Dans le cadre des procédures, on a entamé un processus de médiation avec Lonmin. En décembre 2016, Sikhala Sonke prenait la décision de se retirer du processus de médiation, concluant que Lonmin était de mauvaise foi et évitait constamment de traiter de toute question fondamentale. Il appartient dorénavant à l'IFC de faire enquête sur l'échec de Lonmin à satisfaire à ses propres obligations⁽⁴⁶⁾.

Sikhala Sonke, maintenant une organisation sans but lucratif enregistrée, poursuit sa lutte pour améliorer la communauté de Marikana. Malgré les efforts de l'état et de l'entreprise visant à miner leurs droits constitutionnels, les femmes continuent de raconter leur propre histoire, à s'engager dans les forums de la société civile, avec le gouvernement, les médias, les entreprises minières et l'ensemble de la communauté, en vue d'une vie meilleure.

Rédigé par Palesa Madi, avocate au Centre for Applied Legal Studies, École de droit, Université de Witwatersrand et Lisa Chamberlain, directrice adjointe au Centre for Applied Legal Studies; maître de conférence à l'École de droit, Université de Witwatersrand, Johannesburg, Afrique du Sud.

ORGANISER et former des groupes communautaires.

PROTESTER contre la violence policière et défendre votre droit légitime de protester.

CRÉER DES PARTENARIATS avec des avocat-e-s du domaine des droits humains pour défendre vos droits devant les tribunaux.

AVOIR RECOURS aux processus de plaintes (lorsqu'ils sont disponibles).

PARTICIPER aux forums publics pour surveiller, documenter et intervenir.

PARTAGER votre histoire à l'aide de vidéos, de photos et des médias sociaux.

Outils et ressources pour agir et inspirer

Les ressources suivantes ne sont qu'un échantillon des nombreux outils pouvant être utiles dans l'élaboration de vos propres stratégies d'action et de résistance.

LES DÉFENSEUSES DES DROITS HUMAINS RÉSISTENT AUX INDUSTRIES EXTRACTIVES: UN APERÇU DES RISQUES CRITIQUES ET DES OBLIGATIONS EN MATIÈRE DE DROITS HUMAINS: un rapport sur les politiques rédigé selon une perspective de genre, qui analyse les formes de violations et les auteurs de ces dernières, et qui cite les obligations pertinentes en matière de droits humains. Il présente également des recommandations relatives aux politiques destinées aux États, aux entreprises, à la société civile et aux donateurs.

<https://www.awid.org/fr/sections-sp%C3%A9ciales-e-discussion/sopposer-lextractivisme-et-au-pouvoir-des-entreprises>

Lisez **NOTRE DROIT À LA SÉCURITÉ : APPROCHE HOLISTIQUE SUR LA PROTECTION DES FEMMES DÉFENSEUSES DES DROITS HUMAINS** pour un compte rendu détaillé des dimensions relatives à la sécurité : sécurité personnelle, sécurité des membres des familles, sécurité institutionnelle, sécurité collective, sécurité numérique et mesures pour composer avec la violence structurelle.

https://www.awid.org/sites/default/files/atoms/files/Our%20Right%20To%20Safety_FR.pdf

Trouvez plus de ressources sur le site Web de WHRDIC (en anglais)
<http://www.defendingwomen-defendingrights.org/our-work/resources/>

CONTESTER LE POUVOIR CORPORATIF : LES LUTTES POUR LES DROITS DES FEMMES, LA JUSTICE ÉCONOMIQUE ET LA JUSTICE DE GENRE : un document de recherche mettant en lumière les incidences du pouvoir corporatif et proposant des réflexions sur les stratégies de résistance.

<https://www.awid.org/sites/default/files/atoms/files/ccp-fr-web.pdf>

Réponses urgentes

Front Line Defenders, voir Outils pour DDH.
<https://www.frontlinedefenders.org/fr/>

Répertoire en ligne des réponses urgentes pour les défenseuses des droits humains :
<http://urgent-responses.awid.org/WHRD/fr/>

Soumettre une plainte au Rapporteur spécial sur la situation des défenseurs de droits de l'homme
<http://www.ohchr.org/FR/Issues/SRHRDefenders/Pages/Complaints.aspx>

Soumettre une plainte à la Commission Africaine des Droits et de l'Homme et des Peuples
<http://www.achpr.org/fr/mechanisms/human-rights-defenders/>

Soumettre une pétition à la Commission interaméricaine des droits de l'homme
<http://www.oas.org/fr/cidh/mandato/systeme-petitions-affaires.asp>

Aide financière rapide du Fonds d'Action Urgente :
<https://urgentactionfund.org/francais/>

Approche holistique en matière de sécurité

CAPACITAR : Un kit d'urgence pour le stress et le traumatisme

<http://www.capacitar.org/kits/CapacitarKiturgence2.pdf>

Digital Security First Aid Kit for Human Rights Defenders (Trousse de premiers soins en sécurité numérique pour les défenseur-e-s des droits humains)

<https://www.apc.org/en/irhr/digital-security-first-aid-kit> (en anglais)

Holistic Security Guide (Guide de sécurité holistique) : <https://holistic-security.tacticaltech.org/> (en anglais)

Resource Library of the African Institute for Integrated Response to Violence Against Women & Girls & HIV/AIDS

<http://airforafrica.org/resources/>

Resource Library of the African Institute for Integrated Response to Violence Against Women & Girls & HIV/AIDS (Bibliothèque de ressources de l'Institut africain pour une réponse intégrée à la violence à l'égard des femmes et des filles et au VIH/SIDA)

<http://airforafrica.org/resources/> (en anglais)

Security in a Box – Outils et tactiques de sécurité numérique

<https://securityinabox.org/fr/>

Insiste, Résiste, Persiste, Existe: Stratégies de Sécurité des Défenseuses des Droits Humains.

<https://urgentactionfund.org/wp-content/uploads/downloads/2012/06/FINAL-WEB-French-Insiste-Persiste.pdf>

What's the Point of Revolution If We Can't Dance? (À quoi sert une révolution si nous ne pouvons pas danser?)

<https://urgentactionfund.org/wp-content/uploads/downloads/2012/06/WTPR-Final-Book.pdf> (en anglais)

Kit de premiers secours numériques

<https://rarenet.github.io/DFAK/fr/>

Outils d'information, de changement et de politiques

We Rise: Movement Building Reimagined -

<https://werise-toolkit.org/en> (en anglais)

Portail sur les entreprises, les libertés civiles et les défenseurs des droits humains :

<https://www.business-humanrights.org/fr/défenseurs-droits-de-l'homme>

La campagne Démanteler le pouvoir corporatiste pour un Traité contraignant des Nations Unies sur les entreprises transnationales et les droits humains

<http://wrm.org.uy/fr/index-par-themes/resistance-locale-et-mondiale/campagne-pour-demanteler-le-pouvoir-corporatiste/>

Rapporteur spécial des Nations Unies sur la situation des défenseurs des droits de l'homme. Rapport sur la situation des défenseur(e)s environnementaux.

<https://www.protecting-defenders.org/fr/rapports-et-documents>

Travailler avec le programme des Nations Unies en matière de droits de l'homme : un Manuel pour la société civile

http://www.ohchr.org/Documents/AboutUs/CivilSociety/OHCHR_Handbook_Fr.pdf



- (1) Contester le pouvoir corporatif : Les luttes pour les droits des femmes, la justice économique et la justice de genre. Rachel Moussié. AWID 2016. Disponible ici : <https://www.awid.org/fr/publications/contester-le-pouvoir-corporatif-les-luttes-pour-les-droits-des-femmes-la-justice>
- (2) Assassins de sang-froid pour avoir osé parler aux puissants le langage de la vérité : Analyse de la situation des défenseur.e.s environnementaux et recommandations concrètes pour mieux les protéger. Rapporteur spécial des Nations Unies sur la situation des défenseurs des droits de l'homme, Michel Forst, 2016. Disponible en anglais, espagnol et français ici : <https://www.protecting-defenders.org/fr/rapports-et-documents>
- (3) Petras, James, et Henry Veltmeyer. *Extractive Imperialism in the Americas: Capitalism's New Frontier*. Brill, 2014.
- (4) Interview avec Bonita Meyersfeld, Afrique du Sud.
- (5) Interview avec Mirtha Vasquez, Pérou.
- (6) Interview avec Cristina Palabay, Karapatan.
- (7) *Feminismos y Lucha por El Territorio en América Latina*, Álex Guillamón y Clara Ruiz, Février 2015. Disponible en espagnol : <http://www.revistapueblos.org/?p=18848>
- (8) Deciding how to decide: the Munduruku Indigenous Group and political participation in Brazil. Cristiana Losekann et Rodrigo Oliveira, OpenDemocracy, 2015-06-02. Disponible ici : <https://www.opendemocracy.net/cristiana-losekann-rodrigo-oliveira/deciding-how-to-decide-munduruku-indigenous-group-and-political-> (en anglais)
- (9) Interview avec Lolita Chavez. Voir également le Council of K'iche' People, Peace Brigades International. <http://www.pbi-guatemala.org/field-projects/pbi-guatemala/who-we-accompany/kiche-peoples-council-cpk/?L=0> (en espagnol)
- (10) Community consultations in good faith against mining and extractive projects in Guatemala: an expression of citizenship, Trentavizi Barbara, Mesoamerican Regional Research Center (Cirma) et Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), page 4 (2011).
- (11) Interview avec Mirtha Vasquez, Pérou.
- (12) Women's responses to state violence in the Niger Delta, Violence as an instrument of governance, Sokari Ekine, 2009-02-18. Disponible ici : <https://www.pambazuka.org/gender-minorities/women%E2%80%99s-responses-state-violence-niger-delta>
- (13) Speaking Truth to Chevron: An Interview with Nigerian Ecofeminist Emem Okon, Antonia Juhasz, 2012-06-04. Disponible ici : <http://msmagazine.com/blog/2012/06/04/speaking-truth-to-chevron-an-interview-with-nigerian-ecofeminist-emem-okon/>
- (14) Ibid. Ekine 2009.
- (15) *La Tierra y Las Mujeres en Territorios en Resistencia*, Miriam Gartor, 2015-05-01. Disponible en espagnol ici : <http://ambiental.net/2015/05/la-tierra-y-las-mujeres-en-territorios-en-resistencia/>
- (16) Traduit de l'espagnol par l'AWID. The life in the center and the oil under the earth, El Yasuní in feminist key, Collective Critical views of the Territory and Feminism, pages 83-84.
- (17) Eileraas, Karina. "Sex(t)ing revolution, femening the public square: Aliaa Magda Elmahdy, nude protest, and transnational feminist body politics." *Signs: Journal of Women in Culture and Society* 40.1 (2014): 40-52.
- (18) Violence Against Women Human Rights Defenders in Mesoamerica, 2012-2014 Report, Initiative mésoaméricaine des défenseuses des droits humains. Disponible ici : <https://www.awid.org/sites/default/files/atoms/files/286224690-violence-against-whrds-in-mesoamerica-2012-2014-report.pdf> (en anglais). Pour des renseignements en français : <https://www.awid.org/fr/publications/rapport-im-defensoras-sur-la-violence-contre-les-fddh-en-meso-amerique>.
- (19) Initiative mésoaméricaine des défenseuses des droits humains (IM-Defensoras), JASS Mesoamerica. Disponible ici : <http://www.justassociates.org/en/ally/mesoamerican-women-human-rights-defenders-initiative-im-defensoras> (en anglais et en espagnol)
- (20) Hina Jilani, ancienne Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies concernant la situation des défenseurs des droits de l'homme, citée dans *Women human rights defenders: protecting each other*, par Sarah Marland, 2015-04-23. Disponible ici : <https://www.opendemocracy.net/5050/sarah-marland/women-human-rights-defenders-protecting-each-other> (en anglais)
- (21) Barry, Jane F. et Jelena Đorđević. (2007) *What's the Point of Revolution if We Can't Dance*, Urgent Action Fund for Women's Rights. Chigudu, Hope et Rudo Chigudu. (2015) *Strategies for Building an Organisation with a Soul*, African Institute for Integrated Responses to VAWG & HIV/AIDS (AIR).
- (22) Politiser le souci de soi et le bien-être dans notre activisme en tant que défenseuses des droits humains, Verónica Vidal et Susan Tolmay, 2015-06-10. Disponible ici : <https://www.awid.org/fr/nouvelles-et-analyse/politiser-le-souci-de-soi-et-le-bien-etre-dans-notre-activisme-en-tant-que>
- (23) ECCHR, *Holding Companies Accountable – Lessons from transnational human rights litigation*. 2014, page 6.
- (24) Voir notamment l'analyse du prix des actions lors de la campagne Mapungubwe dans *The Mapungubwe Story: A Campaign for Change*, page 52. Disponible ici : <https://www.wits.ac.za/cals/our-programmes/environmental-justice/> (en anglais)
- (25) European Center for Constitutional and Human Rights, POLICY PAPER, *Litigation (im)possible? Holding companies accountable for sexual and gender-based violence in the context of extractive industries*, Anna Von Gall, page 2. Disponible ici : https://www.boell.de/sites/default/files/ecchr_pp_a3_16715_.pdf (en anglais)
- (26) Minister freezes mining in Xolobeni, Ashleigh Furlong, 2016-09-16. Disponible ici : <http://www.groundup.org.za/article/minister-freezes-mining-xolobeni/> (en anglais)
- (27) Interview avec Pranom Somwong, Thaïlande.
- (28) ICTS for Feminist Movement Building Activist Toolkit, Just Associates, l'Association pour le progrès des communications et Women's Net. Disponible ici : <https://justassociates.org/en/resources/icts-feminist-movement-building-activist-toolkit> (en anglais)
- (29) Interview avec Berta Cáceres.

(30) Interview avec Berta Cáceres.

(31) The Mapungubwe Story: A Campaign for Change, page 69. Disponible ici : <https://www.wits.ac.za/media/wits-university/faculties-and-schools/commerce-law-and-management/research-entities/cals/documents/Mapungubwe%20Report%20Updated%2019%20March%202015.pdf> (en anglais)

(32) Le Prix environnemental Goldman, Aleta Baun 2013. Disponible ici : <http://www.goldmanprize.org/recipient/aleta-baun>

(33) The Indonesian housewife who took on mining companies and won, par Thin Lei Win, Thomson Reuters Foundation, 2014-08-18. Disponible ici : <http://www.trust.org/item/20140818092642-qdpr9/>

(34) Interview avec Aleta Baun.

(35) Ibid.

(36) Déclaration de l'Afro-Colombian Women Human Rights Defenders Project, 17 novembre 2014 "What else we need to do?" Les femmes afro-colombiennes marchent pour défendre la vie et les territoires noirs ancestraux. Disponible ici : <http://www.afrocolombians.org/pdfs/ACWHRD-Statement-MarchaMujeresNC.pdf> (en anglais)

(37) ACSN, Afro-Colombian Solidarity Network, La Marche des femmes noires arrive à Bogotá. Disponible en espagnol ici : <http://afrocolombian.org/2014/11/25/black-womens-march-arrives-in-bogota/>

(38) La Marche des femmes afrodescendantes du nord Cauca arrive à Bogotá, par Bram Ebus, 27 novembre 2014. Disponible en espagnol ici : <http://www.las2orillas.co/marcha-de-afrocolombianas-del-norte-del-cauca-llego-bogota/>

(39) Interview avec Charo Mina Rojas, Colombie.

(40) De la retórica del gobierno a los hechos comunitarios: tenemos acuerdos, queremos cumplimiento, Comunicado N° 10, 7 de enero de 2015. Disponible en espagnol ici : <http://mujeresnegrascaminan.com/comunicado-10/>

(41) HCDH, Meurtre de Berta Cáceres : des experts des Nations Unies renouvellent l'appel lancé au Honduras afin que le pays mette un terme à l'impunité, 11 avril 2016. Disponible en anglais et en espagnol ici : [http://www.unog.ch/unog/website/news_media.nsf/\(httpNewsByYear_en\)/6B96BDB3452F185BC1257F9200554E8E?OpenDocument&cntxt=75C71&cookielang=fr](http://www.unog.ch/unog/website/news_media.nsf/(httpNewsByYear_en)/6B96BDB3452F185BC1257F9200554E8E?OpenDocument&cntxt=75C71&cookielang=fr)

(42) European Funders Suspend Support for Agua Zarca Dam, Peter Bosshard, 2016-03-16. Disponible ici : http://www.huffingtonpost.com/peter-bosshard/european-funder-suspend-s_b_9479642.html (en anglais)

(43) Les opérateurs de foreuses demandaient un salaire mensuel de R 12 500 (environ 790 \$).

(44) Inscrite à la section 17 de la Constitution sud-africaine.

(45) Le documentaire se trouve ici : <https://www.youtube.com/watch?v=mbfdyBX4J8I>

(46) Marikana: Sikhale Sonke withdraws from Lonmin mediations, Daily Maverick, par Greg Nicolson, 2016-12-06. Disponible ici : <https://www.dailymaverick.co.za/article/2016-12-06-marikana-sikhale-sonke-withdraws-from-lonmin-mediations/#.WE6dz7Lx71V> (en anglais)

awid women's
rights



**Women Human Rights Defenders
International Coalition**
Defending Women Defending Rights

